

## CONCLUSION

Monsieur le Président,

Avec un style simple, sans ornement et peut être par fois incorrect, j'ai raconté les bienfaits d'une institution chère à la religion, à la nationalité canadienne et à nos Institutions de Charité.

En faisant connaître l'œuvre ingénieuse du savoir humain, j'ai fait voir aussi la protection divine qui a continuellement accompagné cette œuvre précieuse.

J'ai fait voir que cette œuvre a tout fait pour la stabilité et l'honneur de notre population pauvre, épurant et fortifiant les mœurs, élevant les devoirs et les droits, à la hauteur d'un principe religieux, rappelant à tous, la grande loi de la charité chrétienne, et s'efforçant de remplacer la contrainte matérielle par le respect et le dévouement.

Il faut le dire à ceux qui paraissent le méconnaître ou l'ignorer. La paix et la prospérité d'un pays, se lient intimement au triomphe des doctrines chrétiennes, car la gloire et la félicité du monde, c'est que les esprits se conforment au vrai, les volontés au bien et l'activité générale aux règles de l'ordre.

Pour nous, fondateurs de la Caisse d'Economie de Notre-Dame, nous n'avons qu'une chose à désirer : c'est que cette belle œuvre qui demeurera toujours un ornement pour Québec, et qui a fait la gloire des